

CENTRE NATIONAL D'APPUI ET DE RESSOURCES



# Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2012

Décembre 2013

---

# Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2012

## Sommaire

---

Note méthodologique.....	3
Synthèse.....	4
<b>A. Les structures de l'environnement accompagnées en 2012 .....</b>	<b>5</b>
<i>a. Un regain du nombre de structures accompagnées .....</i>	<i>5</i>
<i>b. Des structures accompagnées en majorité associatives.....</i>	<i>6</i>
<i>c. L'importance du « secteur environnement » pour les structures accompagnées.</i>	<i>7</i>
<b>B. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement en 2012 .....</b>	<b>10</b>
<i>a. Un regain du nombre d'accompagnement en 2012 .....</i>	<i>10</i>
<i>b. Une stabilité du coût des accompagnements .....</i>	<i>12</i>
<i>c. L'appui au projet et la stratégie de consolidation reste la nature d'accompagnement la plus sollicitée .....</i>	<i>13</i>
<i>d. Près de la moitié des accompagnements individuels concerne l'appui au projet et la stratégie de consolidation .....</i>	<i>16</i>
<b>C. Les spécificités régionales .....</b>	<b>17</b>
<i>a. Un nombre de structures accompagnées hétérogène selon les régions .....</i>	<i>17</i>
<i>b. Des disparités dans le nombre d'accompagnements stables dans le temps.....</i>	<i>18</i>
<i>c. Une part des accompagnements collectifs très variable d'une région à l'autre</i>	<i>19</i>

## Note méthodologique

Le CNAR Environnement présente les principaux résultats de l'analyse des données sur les accompagnements menés en 2012 auprès des structures ayant l'environnement comme secteur d'activité principal ou secondaire. Dans cette étude, on entend par « accompagnement » l'intervention d'un prestataire extérieur pour un besoin précis commandée via le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Les bénéficiaires sont des « structures accompagnées ».

Il faut toutefois préciser que le DLA comprend un ensemble d'accompagnements dont : l'accueil d'une structure, la réalisation de son diagnostic, l'intervention d'un prestataire et un suivi post-accompagnement. Considérer seulement les structures ayant bénéficié de l'intervention d'un prestataire est donc réducteur au regard du nombre total de structures accompagnées par le DLA, mais c'est pour l'intervention de prestataires que l'on dispose, via Énée, la base de données nationale du dispositif, de suffisamment d'informations pour les exploiter.

Ce document est conçu pour les acteurs du dispositif : DLA, C2RA, prestataires, partenaires ; et également bénéficiaires finaux, soit les structures d'environnement.

Analyse par structures :

- seules les structures accompagnées (c'est à dire bénéficiaires d'un accompagnement extérieur en état achevé, commandé, en cours ou évalué) à l'initiative d'un DLA sont prises en compte
- une même structure accompagnée plusieurs fois n'est comptabilisée qu'une seule fois (suppression des structures en doublon).

Analyse par accompagnements :

- seuls les accompagnements en état achevé, commandé, en cours ou évalué réalisés à l'initiative d'un DLA sont pris en compte
- un même accompagnement n'est comptabilisé qu'une seule fois (suppression des doublons, pour les accompagnements collectifs).

Des différences sont observables entre les chiffres présentés dans l'analyse automatique générée par Énée, la base de données du dispositif, et les chiffres de la présente étude (6 structures et 10 accompagnements en plus dans l'analyse automatique, ce qui ne constitue pas un écart significatif par rapport au total).

Ces différences sont explicables par le fait que les données étudiées n'ont pas été extraites de la base de données aux mêmes dates. La présente étude se base sur des données extraites le 25 février 2013 (ci-dessous dénommées données CNARE) tandis que l'analyse automatique se base sur des données du 1<sup>er</sup> décembre 2013.

## Synthèse

En 2012, le nombre de structures accompagnées pour tous les secteurs est en hausse, particulièrement pour le secteur environnement. En effet, avec 376 structures accompagnées, 2012 est l'année qui profite au plus grand nombre de structures sur les dix dernières années. Ainsi ce sont plus de 16 structures de l'environnement par région qui ont été accompagnées en moyenne (de 4 à 43 structures accompagnées selon les régions) soit 4 structures de plus qu'en 2011.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région où le plus grand nombre de structures ont bénéficié d'un accompagnement. Viennent ensuite, à la différence des années précédentes, les régions Poitou-Charentes et Ile-de-France qui enregistrent ainsi une forte progression dans le nombre de structures accompagnées.

Comme les années précédentes, les structures accompagnées sont en large majorité des associations, pour 93 % d'entre elles (90 % en 2011). Pour 68 % elles interviennent dans le secteur *environnement*, s'agissant du secteur principal, ou dans le champ de *l'insertion et l'emploi* (pour 18 %), bien que la part de ce secteur soit en baisse régulière ces dernières années.

Sur la période 2002-2012, le nombre total d'accompagnements est désormais de 3 280. 2012 participe à hauteur de 380 accompagnements pour le secteur environnement. Part rapport à l'ensemble des secteurs bénéficiaires, les accompagnements de structures de l'environnement représentent 11,2 % du total des accompagnements tous secteurs, soit une part stable par rapport aux 7 années précédentes.

On compte en moyenne 16 accompagnements par régions, soit 3 de plus que l'année précédente, avec des disparités allant de 46 accompagnements pour l'Ile-de-France à 3 pour Champagne-Ardenne. Le coût moyen des accompagnements reste très stable par rapport aux années précédentes pour l'ensemble des secteurs comme pour celui de l'environnement.

Selon la tendance des dernières années, les accompagnements collectifs sont en augmentation progressive sur les accompagnements individuels pour le secteur environnement (53 %). Le dispositif d'accompagnement collectif est plus ou moins sollicité selon les régions. Ainsi pour les régions Picardie, Centre et Bourgogne, ce sont les accompagnements collectifs qui priment (près de 75 % des accompagnements réalisés).

Enfin, concernant la nature des accompagnements, l'appui au projet et à la stratégie de consolidation représente plus d'un tiers des accompagnements (50 % des accompagnements pour tous les secteurs). Ceux concernant les aspects économiques et financiers arrivent en deuxième position, représentant le quart des accompagnements réalisés dans le secteur environnement.

## A. Les structures de l'environnement accompagnées en 2012

### a. Un regain du nombre de structures accompagnées

En 2012, 376 structures<sup>1</sup> répertoriées dans le secteur de l'environnement ont bénéficié d'un ou plusieurs accompagnements, sur l'ensemble du territoire national.

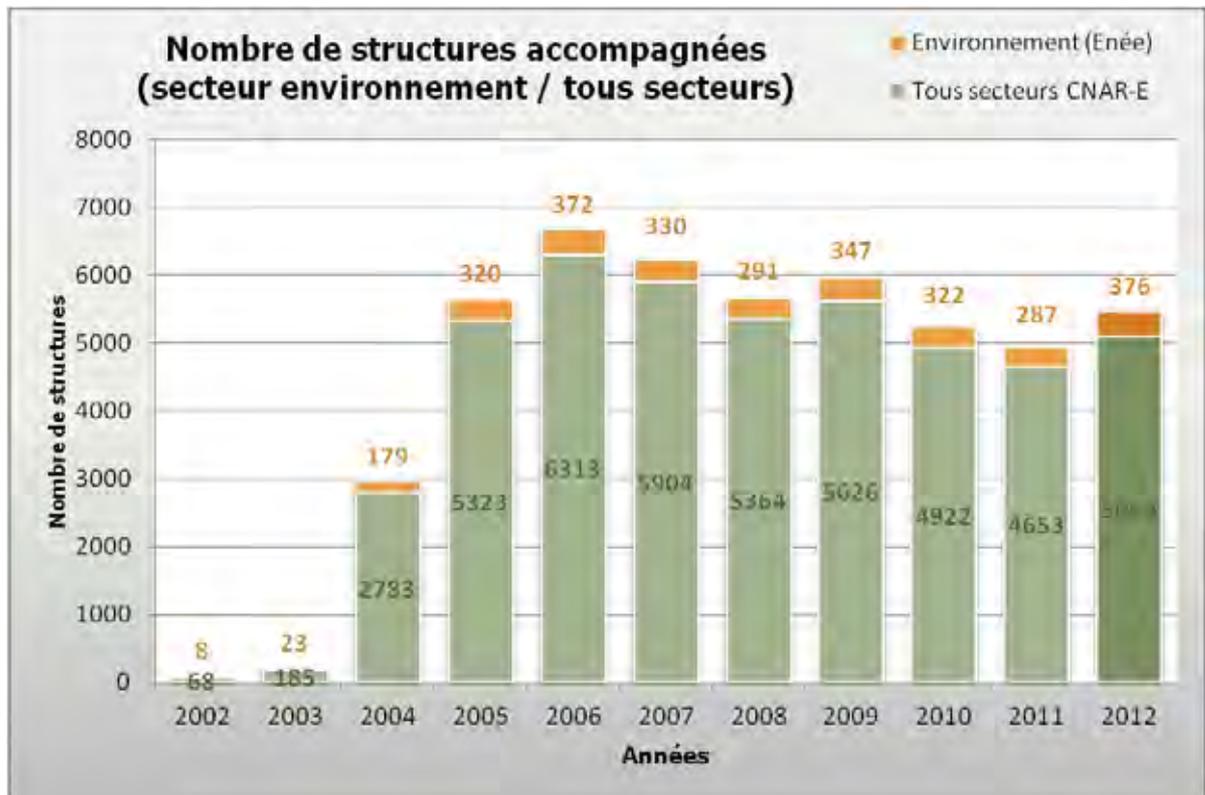
Ainsi le nombre de structures accompagnées en 2012 connaît un regain par rapport aux 5 dernières années. En effet, après une forte baisse du volume de structures accompagnées en 2008 n'atteignant plus que 291 structures et une reprise temporaire en 2009, le volume des structures de l'environnement et plus largement des structures de tous secteurs avait connu un déclin sensible.

Avec 376 structures accompagnées, 2012 est l'année de la période étudiée où ce nombre est le plus grand.



<sup>1</sup> Il s'agit ici des structures ayant pour secteur principal ou secondaire l'environnement. Les données proviennent de l'analyse automatique Enée Environnement. La suite de l'analyse est basée sur les données du CNARE qui décompte 370 structures. L'écart entre ces deux sources provient de la différence de date d'extraction des données, son incidence n'est pas significative.

Cette hausse du nombre de structures accompagnées profite également à l'ensemble des secteurs, même si cette hausse est moins accentuée. De ce fait, la part des structures du secteur environnement est en légère hausse et atteint 7,4 % du total des structures accompagnées de tous les secteurs confondus, contre en moyenne 6 % les 8 années précédentes.

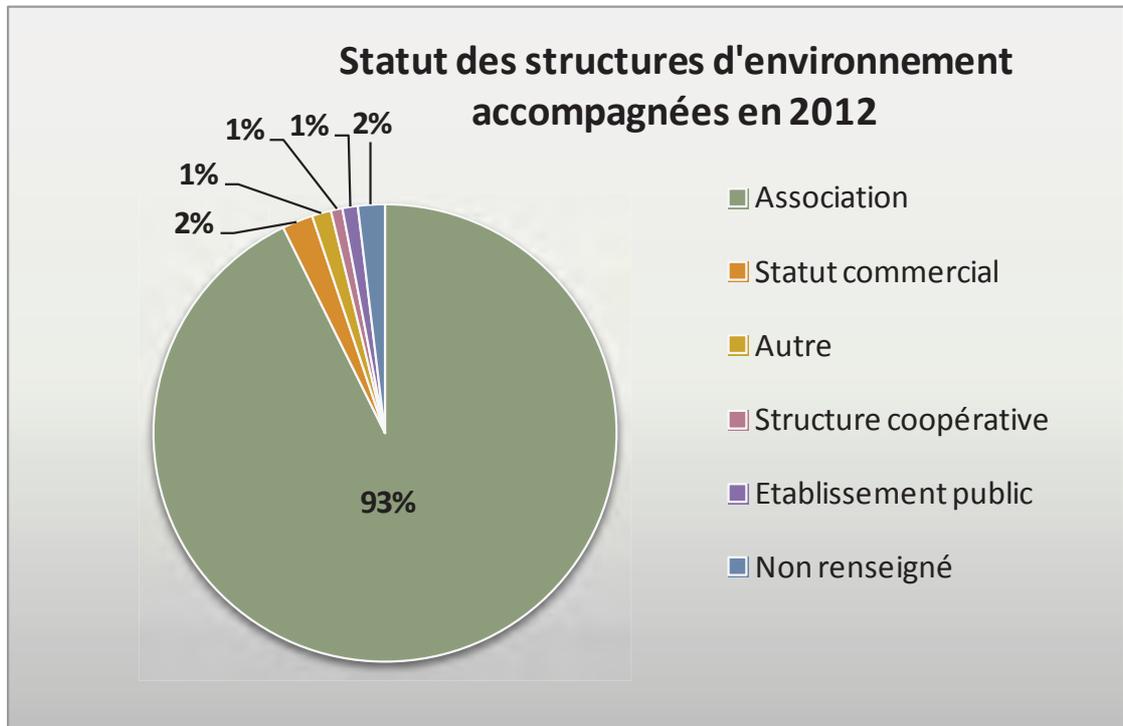


## b. Des structures accompagnées en majorité associatives

### Note méthodologique préalable

Une modification de la classification Enée en 2011 ne permet pas de faire des comparaisons avec les années antérieures à 2011. La classification désormais appliquée distingue les structures selon leurs statuts juridiques (association, établissement public, mutuelle, coopérative, statut commercial) auquel s'ajoute un renseignement concernant les conventions et/ou agréments détenus par la structure, dont les agréments liés à l'insertion par l'activité économique. Auparavant cette donnée permettait de faire une première discrimination, ce qui englobait plusieurs statuts juridiques (comme celui des associations), sous le même type « insertion par l'activité économique ».

Les associations représentent 93 % des structures de l'environnement ayant bénéficiées d'un accompagnement, soit 344 associations, pour 8 structures ayant un statut commercial, 4 établissements publics, 3 structures coopératives et 12 autres ou non renseignés. En 2011, elles représentaient 90 % du total des structures de l'environnement, soit 257 associations.



En 2012, la part des associations est légèrement inférieure à celle extraite de l'analyse tous secteurs qui indique que près de 96 % des structures bénéficiaires d'ingénierie en 2012 sont des associations.

### c. L'importance du « secteur environnement » pour les structures accompagnées

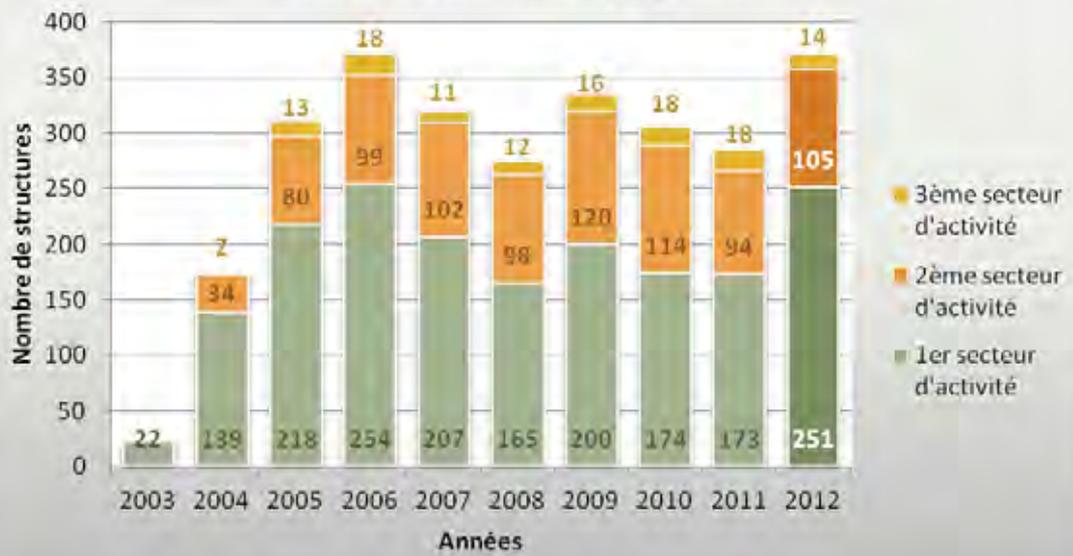
Les structures prises en compte dans cette étude œuvrent toutes dans le secteur de l'environnement ; cependant, l'environnement n'est pas forcément leur seul ou principal secteur d'activité.

Consultez en complément « les essentiels de l'environnement », CNARE 2012, sur <http://www.cnarenvironnement.org/>.

En 2012, les structures accompagnées ayant l'environnement comme principal secteur d'activité restent largement majoritaires, en valeur absolue d'une part, 251 structures contre 173 en 2011, et en pourcentage d'autre part, 67,7 % des structures de l'environnement accompagnées ont le secteur environnement comme secteur d'activité principal, contre 60,7 % l'année précédente.

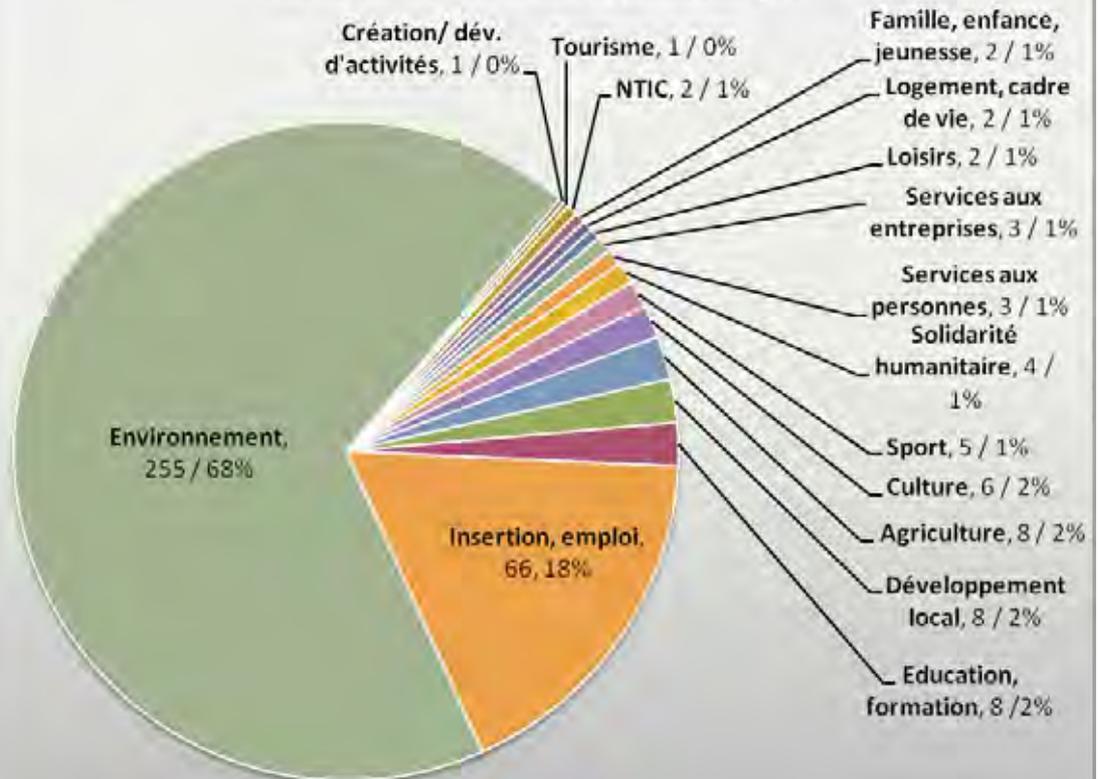
Cette part a augmenté relativement aux années 2010 (56,9 %) et 2009 (59,5 %).

### Place du "secteur environnement" pour les structures accompagnées



### Secteur d'activité principal des structures de l'environnement accompagnées en 2012

(secteur, nb de structures / pourcentage)



Comme pour les années précédentes, les structures de l'environnement accompagnées en 2012 sont principalement des structures ayant l'*environnement* comme secteur d'activité principal (pour 68 %) ou l'*insertion et l'emploi* (pour 18 %).

Notons que la part des structures ayant un autre secteur d'activité principal autre que l'*environnement* ou l'*insertion et l'emploi* est en recul part rapport aux années précédentes, passant de 20,4 % en 2011 à 14,6 % en 2012.

La part des structures de l'environnement accompagnées ayant le secteur *insertion et l'emploi* confirme sa baisse : 27,1 % en 2009, 23,2 % en 2010, 18,9 % en 2011 et 17,6 % exactement en 2012.

## B. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement en 2012

### a. Un regain du nombre d'accompagnement en 2012

En 2012, **380 accompagnements<sup>2</sup>** ont été réalisés pour des structures de l'environnement, portant à 3 280 le nombre total d'accompagnements sur la période 2002-2012.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Nombre d'accompagnement de structure de l'environnement	10	24	223	399	440	382	331	392	389	310	380	3 280
Part d'accompagnement de structure de l'environnement dans les accompagnements totaux	NC	NC	NC	9,1 %	10,0 %	10,1 %	9,5 %	10,0 %	11,8 %	10,0 %	11,2 %	

En 2012, les accompagnements de structures de l'environnement représentent 11,2 % du total des accompagnements tous secteurs, soit une part stable par rapport aux 7 années précédentes.

La tendance générale concernant le ratio accompagnements individuels et accompagnements collectifs est une augmentation progressive de la part des accompagnements collectifs. Les accompagnements collectifs représentent en 2012 un peu plus de 53 % des accompagnements réalisés (53,2 %).

---

<sup>2</sup> Les données proviennent de l'analyse automatique Enée Environnement. La suite de l'analyse est basée sur les données du CNARE qui décompte 370 structures. L'écart entre ces deux sources provient de la différence de date d'extraction des données.



La part des accompagnements collectifs dans le secteur de l'environnement est très nettement supérieure à la part que représente les accompagnements collectifs dans l'ensemble des secteurs. En effet, pour l'ensemble des secteurs, les accompagnements collectifs ne représentent que 22 % du total des accompagnements (base Enée).

## b. Une stabilité du coût des accompagnements

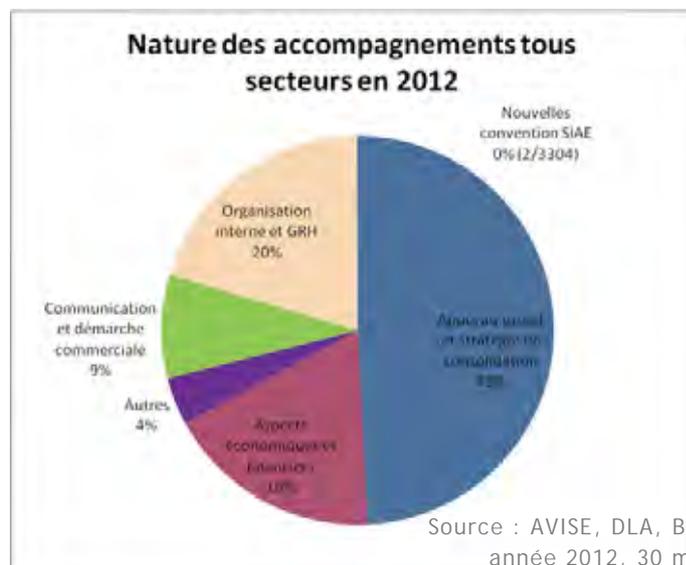
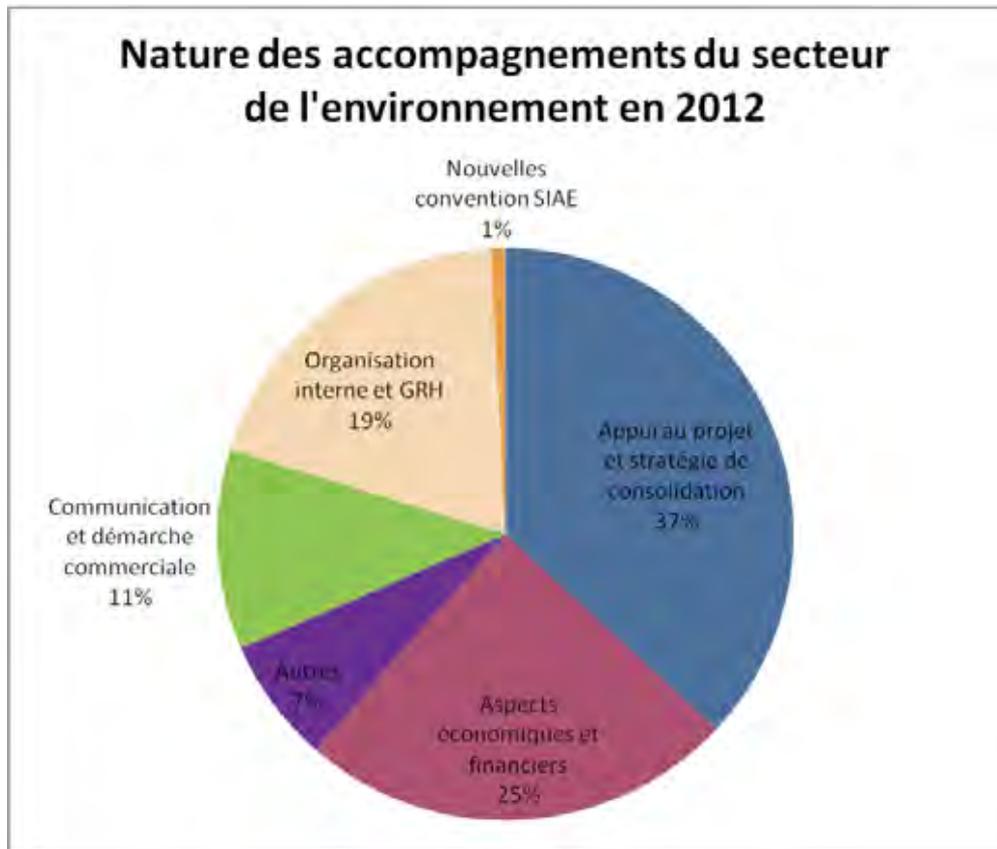
En 2012, le coût moyen des accompagnements reste stable. Si l'on compare le coût moyen des accompagnements individuels à l'année précédente ou le coût moyen des accompagnements collectifs, il y a peu de différence notable.

Coût moyen	Acc. individuels 2011	Acc. individuels 2012	Acc. collectifs 2011	Acc. collectifs 2012	Total 2011	Total 2012
Secteur Environnement	3 961,00 €	↘ 3 725,51 €	3 504,00 €	↗ 3 586,38 €	3 724,00 €	↘ 3 657,38 €
Tous secteurs	3 745,00 €	→ 3 770,10 €	3 950,00 €	→ 3 919,85 €	3 789,00 €	→ 3 803,21 €

Une légère différence entre les deux années est à l'avantage des accompagnements collectifs pour le secteur environnement. S'agissant de l'ensemble des secteurs une très grande stabilité est à souligner.

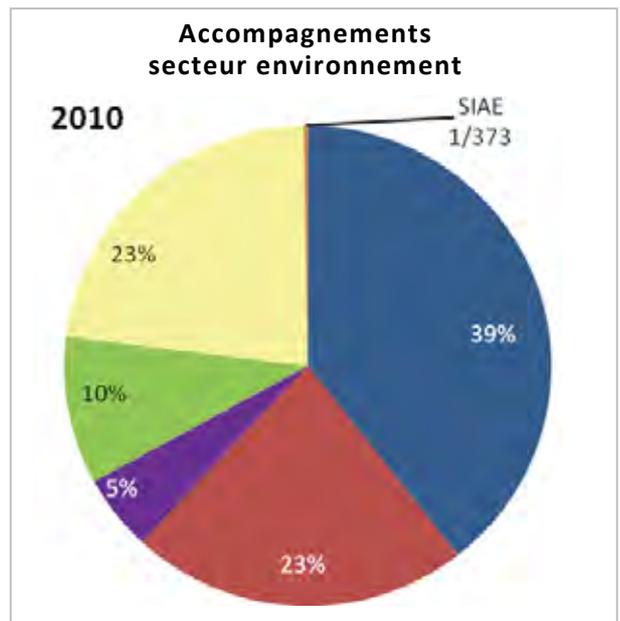
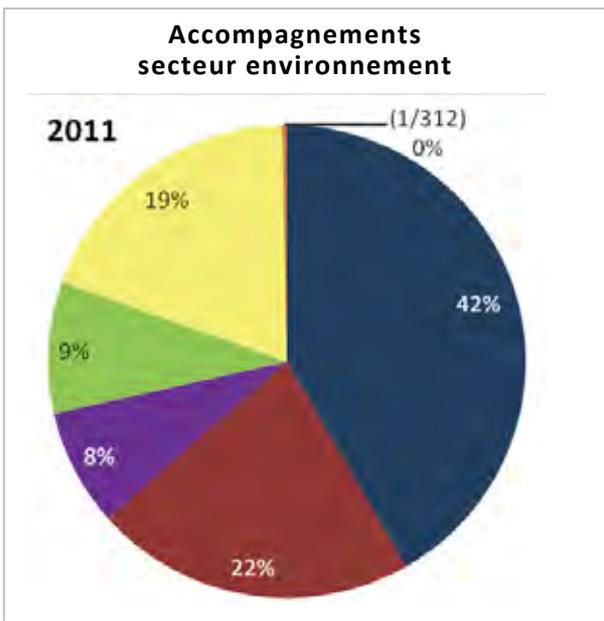
Les accompagnements individuels restent plus coûteux pour le secteur environnement à l'inverse de l'ensemble des secteurs pour lesquels les accompagnements individuels sont moins onéreux que les accompagnements collectifs.

c. L'appui au projet et la stratégie de consolidation reste la nature d'accompagnement la plus sollicitée



Source : AVISE, DLA, Bilan consolidé année 2012, 30 mai 2012.

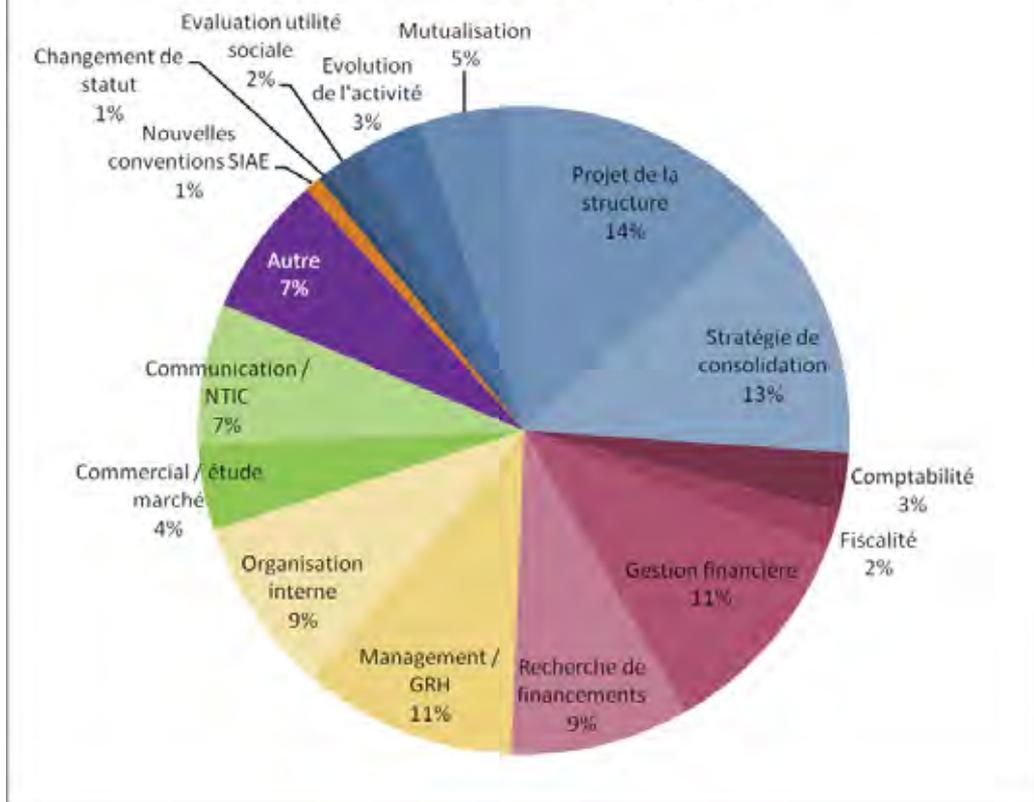
Les chiffres 2012 sont donnés pour les 370 accompagnements renseignés dans les données CNARE.



Source : CNARE, Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2011, juillet 2012.

Comme les années précédentes, l'appui au projet et à la stratégie de consolidation représente plus d'un tiers des accompagnements. Or pour les accompagnements tous secteurs, cette nature d'accompagnement atteint près de 50 % des accompagnements. La deuxième nature d'accompagnement, qui correspond au quart des accompagnements réalisés dans le secteur environnement, concerne les aspects économiques et financiers. La part de celle-ci est moins importante pour l'ensemble des secteurs.

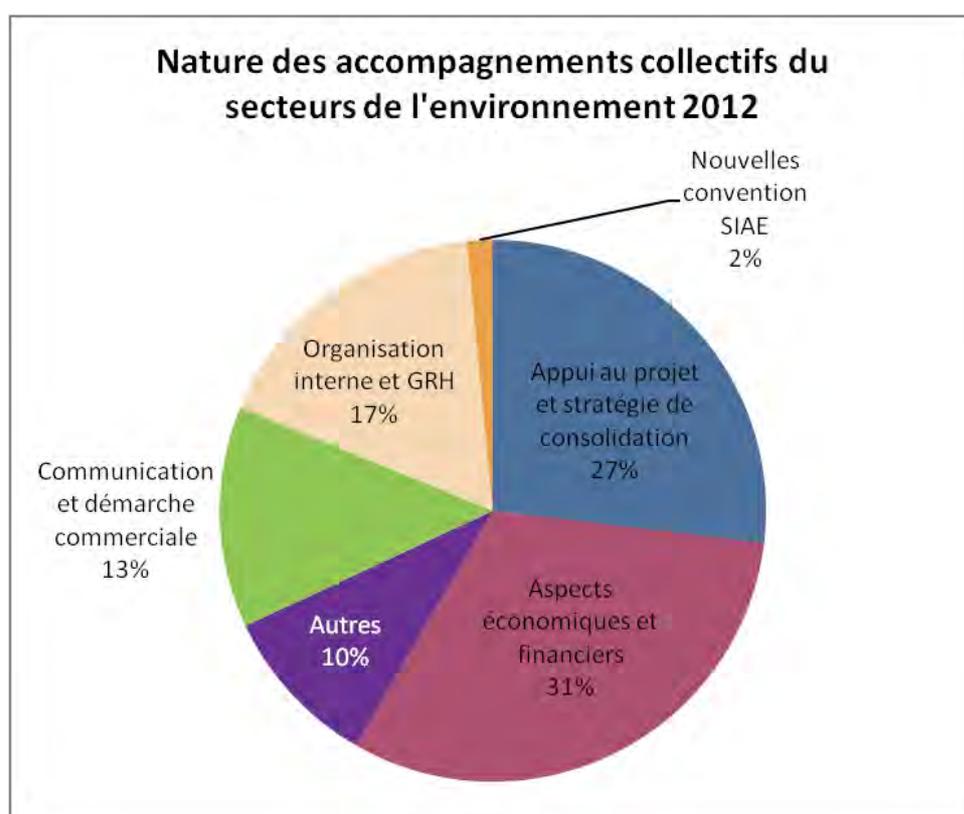
### Nature des accompagnements du secteur de l'environnement (détails) 2012



L'analyse du détail de la nature des accompagnements place le projet de structure et la stratégie de consolidation toujours en tête des accompagnements, à 14 % et 13 % respectivement. Le management/gestion RH et la gestion financière viennent ensuite en troisième position dans des proportions similaires.

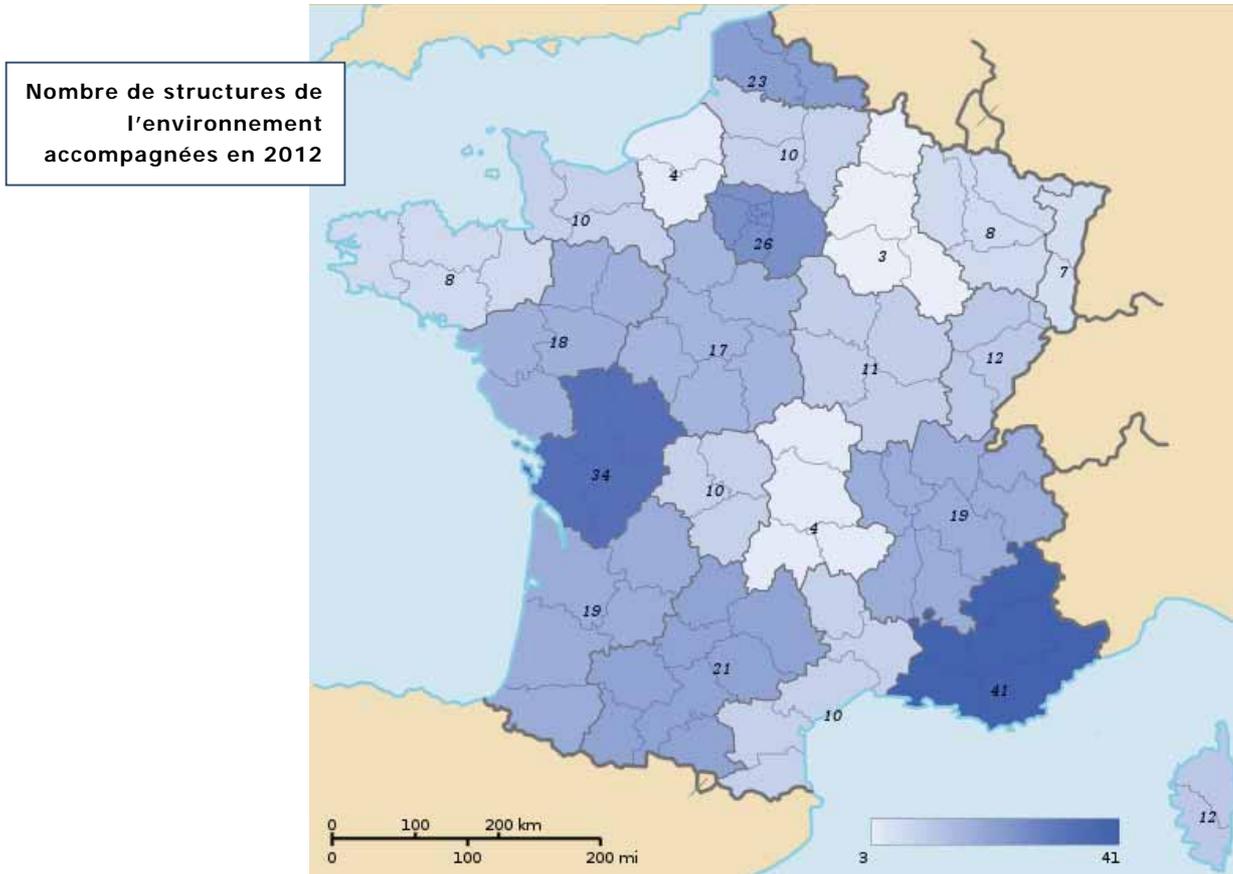
#### d. Près de la moitié des accompagnements individuels concerne l'appui au projet et la stratégie de consolidation

49 % des accompagnements individuels concernent l'appui au projet et la stratégie de consolidation, ce qui est nettement supérieur à la part de cette nature d'accompagnements pour les accompagnements collectifs. En effet, pour les accompagnements collectifs, l'appui au projet et la stratégie de consolidation ne représentent qu'un tiers des accompagnements (27 %), derrière les aspects économiques et financiers (31 %).



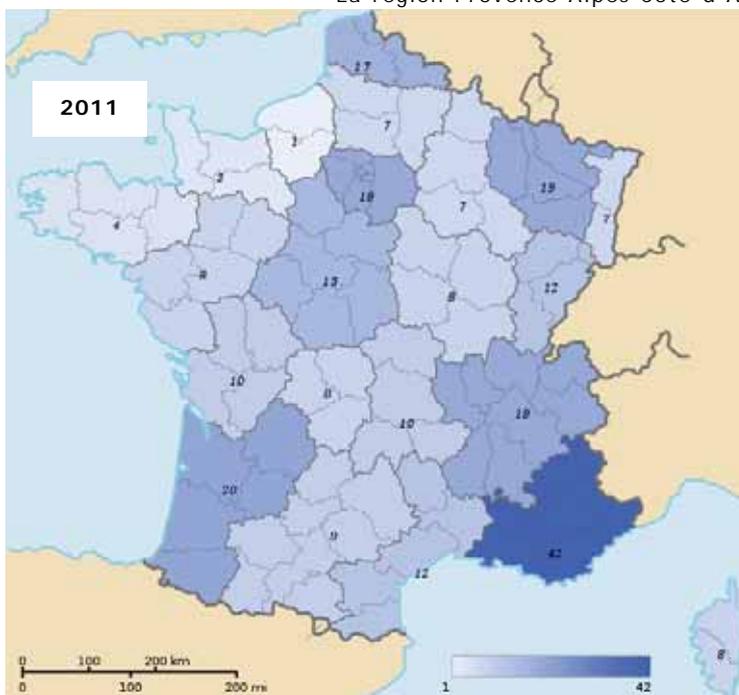
## C. Les spécificités régionales

### a. Un nombre de structures accompagnées hétérogène selon les régions



En 2012, ce sont plus de 16 structures de l'environnement par région qui ont été accompagnées en moyenne. Ce qui représente 4 structures de plus qu'en 2011. Néanmoins, cette moyenne est à relativiser, puisqu'elle ne rend pas compte des disparités régionales qui peuvent exister : de 4 à 43 structures accompagnées selon la région concernée pour le secteur environnement.

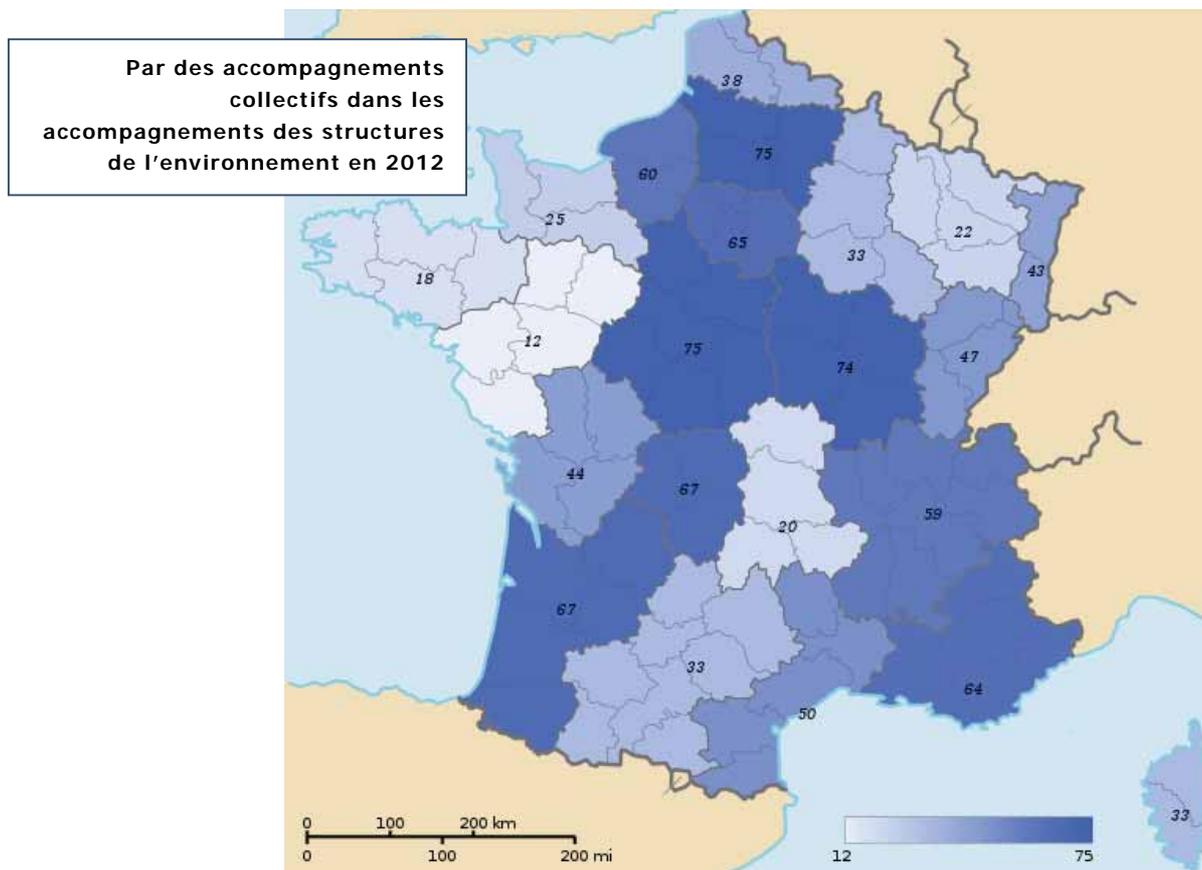
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région où le plus grand nombre de structures ont bénéficié d'un accompagnement. Néanmoins, à la différence des années précédentes, ce sont les régions Poitou-Charentes et Ile-de-France qui viennent ensuite dans le haut du classement, enregistrant ainsi une forte progression dans le nombre de structures accompagnées.



Le nombre de structures de l'environnement accompagnées en régions Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Basse-Normandie a particulièrement augmenté depuis 2011. La région Lorraine enregistre quant à elle la plus forte diminution du nombre de structures accompagnées.

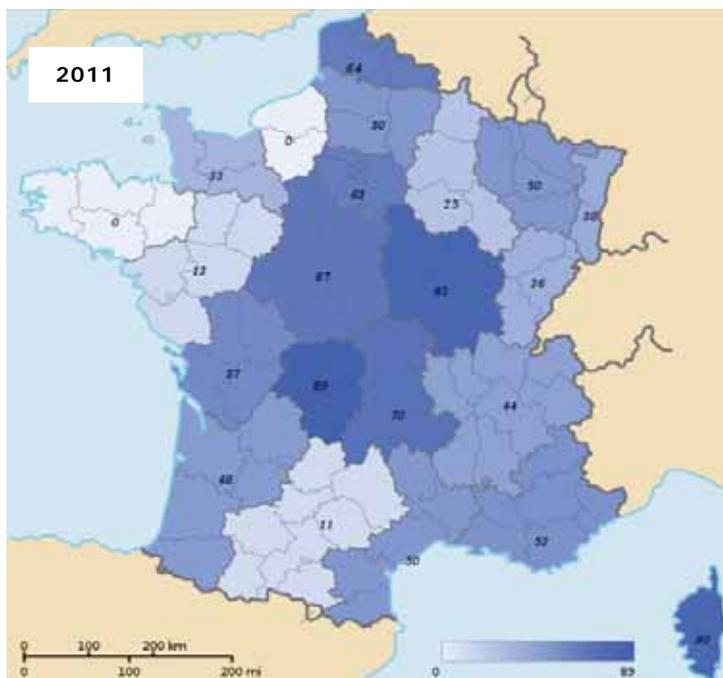


### c. Une part des accompagnements collectifs très variable d'une région à l'autre



Selon les régions, le dispositif d'accompagnement collectif est plus ou moins sollicité : pour les régions Picardie, Centre et Bourgogne, ce sont les accompagnements collectifs qui priment. Ils représentent en effet près de 75 % des accompagnements réalisés.

Entre 2011 et 2012, une inversion des tendances est à noter pour les régions Haute-Normandie et Auvergne : l'Auvergne qui comptait près de 70 % d'accompagnements collectifs, n'en compte plus que 20 % en 2012 et inversement, la Haute Normandie n'en dénombrait aucun, alors qu'elle se positionne désormais dans les régions réalisant le plus d'accompagnements collectifs par rapport aux accompagnements individuels (60 %).



De même, il est à noter que la Bretagne ne comptait que des accompagnements individuels en 2010 et en 2011.

Si les régions Lorraine, Poitou-Charentes et Basse-Normandie connaissent une légère baisse de la part des accompagnements collectifs par rapport aux accompagnements individuels, la tendance générale est plutôt à la faveur des accompagnements collectifs qui tendent à être plus importants par rapport à l'année précédente.

Pour approfondir cette analyse et retrouver les données des accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement de 2002 à 2011, consultez les précédentes publications du CNAR Environnement sur <http://www.cnarenvironnement.org/>.

Le CNAR Environnement est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement :

- L'Association Nationale du réseau des Territoires Environnement Emplois
- le CLER - Réseau pour la transition énergétique, [www.cler.org](http://www.cler.org)
- France Nature Environnement, [www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)
- le Réseau Ecole et Nature, [www.ecole-et-nature.org](http://www.ecole-et-nature.org)
- L'Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, structure porteuse du CNARE, [www.cpie.fr](http://www.cpie.fr)

### Ses missions

Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA et C2RA sur ce secteur (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux en faveur du développement quantitatif et qualitatif de l'emploi associatif.

### Productions et actions les plus récentes

2012 : outil « Les essentiels de l'environnement » complémentaire à ceux du DLA pour l'accompagnement d'associations d'environnement, rendez-vous d'échanges de pratiques entre chargé-e-s de mission DLA et C2RA dans le secteur de l'environnement ; expérimentation d'un service d'assistance juridique pour les dirigeants d'associations d'environnement ; expérimentation de partenariats associations d'environnement et entreprises

2011 et suivantes : programme de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences dans les associations d'environnement

2010 : mutualisation dans les associations d'environnement à l'échelle régionale

2009 : fiches pratiques sur la gestion, l'emploi et l'activité en environnement pour DLA, C2RA et associations d'environnement

2008 et précédentes : monographies sur la coopération entre territoires de projets et DLA ; étude sur l'emploi dans les associations environnementales ; étude sur le mécénat des PME et PMI dans le secteur de l'environnement ; étude argumentaire sur les partenariats entre associations et pouvoirs publics ; étude argumentaire sur les partenariats entre associations et pouvoirs publics ; réalisation d'un guide Repères de l'Avise sur l'éducation à l'environnement ; dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale des structures environnementales...

Toutes les productions réalisées dans le cadre du CNAR Environnement sont disponibles sur [www.cnarenvironnement.org](http://www.cnarenvironnement.org)

**Édition** : CNAR Environnement, 2013.

**Coordination** : Union nationale des CPIE - Ludovic Serin ; Association Nationale du Réseau Territoires Environnement Emplois - Sylvia Boessière

**Rédaction** : Sylvia Boessière

**Etude, analyse des données et cartographie** : Sylvia Boessière

Projet du CNAR Environnement - [www.cnarenvironnement.org](http://www.cnarenvironnement.org)  
[cnar-environnement@uncpie.org](mailto:cnar-environnement@uncpie.org)

Avec le soutien de

